

SAINT-MARTIN-D'URIAGE

Énergie solaire : le nouveau défi citoyen



Le développement des énergies renouvelables se poursuit dans le Grésivaudan. Après avoir regroupé 170 adhérents sur les communes de Bernin, Crolles, Saint-Hilaire-du-Touvet, Saint-Pancrasse et Saint-Bernard-du-Touvet, la société de création de centrales villageoises photovoltaïques Grési 21 a organisé jeudi soir une réunion d'information à la salle polyvalente de Pinet d'Uriage. L'objectif ? Développer la deuxième phase du projet sur le secteur des Balcons de Belledonne, qui regroupe les communes de Revel, Saint-Martin-d'Uriage, Saint-Jean-Le-Vieux et La Combe-de-Lancey. Une démarche qui repose avant tout sur la mobilisation citoyenne. « Nous voulons monter un projet exemplaire pour montrer que l'on peut produire de l'énergie, autrement, localement, dans les Balcons de Belledonne », affirme Odile Blanchard, membre d'un groupe de réflexion citoyen sur Saint-Martin-d'Uriage.

« Devenir maîtres de notre consommation d'énergie »

La société coopérative Grési 21 prévoit l'installation de panneaux solaires sur les toitures de certaines maisons du secteur.

L'énergie solaire produite est ensuite revendue à EDF et les recettes visent à payer le loyer des propriétaires des toitures (2,50 euros/m² par an) et à financer d'autres projets de réduction de la consommation d'énergie. « Nous voulons que les citoyens se réapproprient la thématique de l'énergie, à travers différents pôles dans le Grésivaudan, assure Christophe Vannier, président de Grési 21. Nous avons besoin d'un changement de mentalité pour devenir maîtres de notre consommation d'énergie. »

La prochaine réunion publique aura lieu le 16 juin à Saint-Jean-Le-Vieux, afin de déterminer des groupes de travail sur la zone.

L'entrée en production des panneaux solaires est espérée pour début 2017.